

Communiqué de presse

Montrouge, le 16 décembre 2024

Santé et transition énergétique : le Crédit Agricole et la BEI renforcent leur soutien aux territoires et débloquent une enveloppe de 700 millions d'euros

- Le Crédit Agricole et la Banque européenne d'investissement (BEI) renforcent leur partenariat historique en augmentant leur soutien financier dans deux domaines clés : la santé et la transition énergétique.
- Cette collaboration prévoit la mise à disposition de financements à taux bonifié, répartis en deux enveloppes : une première de 400 millions d'euros dédiée à l'installation des professionnels libéraux de santé, avec un accent particulier sur la féminisation des métiers ; une seconde de 300 millions d'euros destinée à soutenir la transition énergétique des entreprises et du secteur public.
- Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans les engagements du Projet sociétal du Crédit Agricole et sont proposées à travers le maillage territorial des Caisses régionales, permettant de répondre aux besoins sociétaux et de soutenir les transformations en cours.

Santé : 400 millions d'euros pour l'installation et la féminisation des professionnels libéraux de santé

Première banque à avoir sollicité la BEI sur la thématique de la santé et à avoir intégré un critère sur le genre, le Crédit Agricole accompagne les professionnels libéraux de santé à chaque étape de leur parcours. Le Crédit Agricole propose un accompagnement complet, incluant des conseillers experts du sujet et une gamme de produits et services adaptés aux besoins spécifiques des soignants, permettant de faciliter l'installation des praticiens et le développement de leur activité.

En partenariat avec la BEI, une nouvelle enveloppe de financement de 400 millions d'euros à taux préférentiels est mise à disposition, portant le total des financements depuis 2020 à destination des professionnels de santé libéraux, à plus d'un milliard d'euros. Les premières enveloppes avaient été utilisées pour soutenir l'installation des praticiens en zones sous-denses, le développement des maisons de santé ou encore la féminisation des métiers.

Cette fois, le Crédit Agricole consacre minimum 50 % de l'enveloppe à soutenir l'installation des praticiens sur tout le territoire et minimum 30 % à des projets portés par des professionnelles de santé, réaffirmant également son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

Transition énergétique : 300 millions d'euros pour accompagner les entreprises et le secteur public

Face aux grands défis environnementaux, le Crédit Agricole s'est engagé à accompagner tous ses clients dans les transitions, au cœur de l'économie réelle des territoires. Les entreprises et le secteur public jouent un rôle clef dans la lutte contre le changement climatique, la maîtrise des consommations d'énergie ou encore la production des énergies renouvelables. Ils ont notamment la responsabilité d'investissements structurants sur le plan énergétique comme les bâtiments et les transports. Il est donc primordial qu'ils puissent accélérer leurs investissements pour la transition énergétique afin de réduire leur impact environnemental.

En janvier dernier, les deux entités se sont engagées à renforcer leur collaboration sur des projets communs et stratégiques, dont l'accompagnement des PME, ETI et secteurs publics dans leur transformation vers une économie bas carbone. C'est pourquoi, le groupe Crédit Agricole et la BEI proposent cette nouvelle enveloppe de 300 millions d'euros à destination des entreprises (PME et ETI) et des secteurs publics (collectivités locales, logement social, etc.), pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs climatiques et environnementaux.

Cette opération de financement conjointe soutient la production d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, l'innovation et la mobilité douce.

Olivier Gavalda, Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. en charge de la Banque Universelle : « *En ligne avec notre Projet sociétal, ce partenariat avec la BEI reflète l'ADN du Crédit Agricole et notre engagement au plus près des Français. Il témoigne de notre mobilisation pour répondre aux problématiques des territoires à travers des investissements locaux dédiés. Ce soutien nous permet d'accompagner les professionnels de santé dans leurs besoins de financement, notamment lors de leur installation, tout en contribuant à garantir l'accès aux soins pour tous. Nous sommes également fiers de proposer des solutions permettant d'aider les entreprises et le secteur public dans leurs transitions énergétiques.* »

Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement : « *Le partenariat de longue date qui lie la BEI au Crédit Agricole permet d'allouer efficacement des fonds européens au plus près des besoins des tissus économiques locaux. Ces nouvelles enveloppes de financement en faveur des professionnels de santé avec un soutien particulier aux femmes exerçant ces métiers et pour les investissements publics et privés dans la transition verte permettent de faciliter des investissements ciblés très utiles à l'économie et à la société aux meilleures conditions de marché.* »

A propos du groupe Crédit Agricole

Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets.

Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 154 000 collaborateurs et 27 000 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 11,8 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.

A propos de la Banque européenne d'investissement (BEI)

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. Elle le fait notamment à travers ses partenaires bancaires publics et privés via des enveloppes de prêts intermédiés ciblés. Ces derniers ont représenté environ un tiers de ses douze milliards d'euros de projets financés en France en 2023. Elle le fait notamment à travers ses partenaires bancaires publics et privés via des enveloppes de prêts intermédiés ciblés. Ces derniers ont représenté environ un tiers de ses douze milliards d'euros de projets financés en France en 2023.

Contacts presse

Mathilde DURAND	mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr	+33 6 25 94 01 98
Olivier Tassain	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr	+33 6 75 90 26 66
Bertrand Schaefer	bertrand.schaefer@ca-fnca.fr	+33 6 64 29 53 50
Christophe Alix	c.alix@eib.org	+33 6 11 81 30 99

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com

 [@Credit_Agricole](https://twitter.com/Credit_Agricole)  [Groupe Crédit Agricole](https://www.linkedin.com/company/groupe-credit-agricole)